



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique agricole

Question écrite n° 82576

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte-parole du Gouvernement sur le rapport concernant l'agriculture familiale rendu par le Conseil économique, social et environnemental. En effet, celui-ci préconise de favoriser l'amélioration des outils de production en facilitant les investissements individuels ou collectifs. Il souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

Texte de la réponse

Dans son rapport concernant l'agriculture familiale, le Conseil économique, social et environnemental préconise de favoriser l'amélioration des outils de production en facilitant les investissements individuels ou collectifs. La France a joué un rôle moteur dans l'adoption, en octobre 2014 par le comité de la sécurité alimentaire mondiale, des « principes pour des investissements responsables dans l'agriculture » (RAI). Ces RAI visent à inciter les entreprises et les agriculteurs à réaliser les investissements dont le secteur agricole et agroalimentaire a grand besoin, tout en réduisant les impacts négatifs potentiels et en assurant la prise en compte des intérêts des populations des pays hôtes, la plupart du temps des agriculteurs familiaux. Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt partage les recommandations du Conseil économique, social et environnemental.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82576

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [30 juin 2015](#), page 4844

Réponse publiée au JO le : [18 août 2015](#), page 6332